



Association Guyane Trek

BP 21002

97 343 CAYENNE cedex

E-mail : guyanetrek@gmail.com

Site internet : www.guyanetrek.com

Affiliation FFRP : n°04269 – Siret : 439 391 624 00012 – APE : 926C



BULLETIN D'ADHÉSION ou DE RENOUELEMENT - LICENCE 2022 / 2023

Valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

Première inscription

Renouvellement

Je soussigné(e) Madame Monsieur

Nom état civil + (Nom épouse)			
Prénom		Né(e) le	
Adresse			
Code Postal		Commune	
Tél		Tél. port.	
E-mail (obligatoire)			

demande à adhérer à l'association Guyane Trek.

*Autres membres de la famille : membres rattachés (pour les licences familiales uniquement)			
Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance

J'ai noté que la loi N°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

J'accepte de prendre la licence IRA ou FRA en cas de licence familiale (responsabilité Civile et Accidents Corporels).

Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en forêt équatoriale.

Je m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai, à respecter les consignes de sécurité et du code de la route.

J'autorise Guyane Trek à communiquer mes numéros de téléphone et adresse courriel aux membres organisateurs de randonnée.

Première inscription: CERTIFICAT MÉDICAL (de moins de 1 an) ET MENTION OBLIGATOIRE suivante : « Absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre »

ATTENTION : La licence ne vous sera délivrée qu'avec la fourniture d'un certificat médical respectant cette mention (la validité du certificat est de 3 saisons sous certaines conditions).

Renouvellement : Répondre au questionnaire de santé «QS - SPORT» (Arrêté du 20 avril 2017)

- **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :** Si votre certificat a été établi après le 01/09/2020, pas de certificat médical à fournir, **Attestez simplement avoir répondu NON à toutes les questions en fournissant l'attestation jointe** (les membres rattachés sont aussi concernés par cette directive).
- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :** Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. Mention obligatoire : **« Absence de contre-indications à la pratique Sportive ».**

Licence individuelle IRA + cotisation GUYANE TREK + magazine Passion Rando : **50€**

Licence familiale FRA + cotisation GUYANE TREK + magazine Passion Rando : **90€**

Règlement par chèque à l'ordre de « Association Guyane Trek » ou par virement bancaire (demandez notre RIB).

J'atteste que j'ai bien lu le règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Autorisation du droit à l'image uniquement dans le cadre de la promotion de l'association Guyane Trek : OUI NON

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »